

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS
MATCHPLAY 2025**

		DATES PRECONISEES		date effective
ETAPE 1	avant le 30-juin-25			
MONTROTTIER	joue contre		MORNEX	
LES GETS	reçoit		FLAINE-LES CARROZ	
MORZINE-AVORIAZ	reçoit		GOLF DES ALPES	
CEG LEMAN	joue contre		MEGEVE-MT D'ARBOIS	

		DATES PRECONISEES		date effective
ETAPE 2	avant le 15-juil.-25			
FLAINE-LES CARROZ	reçoit		MEGEVE-MT D'ARBOIS	
MORZINE-AVORIAZ	reçoit		MORNEX	
GOLF DES ALPES	reçoit		LES GETS	
CEG LEMAN	joue contre		MONTROTTIER	

		DATES PRECONISEES		date effective
ETAPE 3	avant le 30-juil.-25			
MORNEX	reçoit		MEGEVE-MT D'ARBOIS	
MONTROTTIER	joue contre		GOLF DES ALPES	
MORZINE-AVORIAZ	reçoit		LES GETS	
CEG LEMAN	joue contre		FLAINE-LES CARROZ	

		DATES PRECONISEES		date effective
ETAPE 4	avant le 30-août-25			
MONTROTTIER	joue contre		FLAINE-LES CARROZ	
MEGEVE-MT D'ARBOIS	reçoit		GOLF DES ALPES	
LES GETS	reçoit		MORNEX	
CEG LEMAN	joue contre		MORZINE-AVORIAZ	

		DATES PRECONISEES		date effective
ETAPE 5	avant le 15-sept.-25			
MONTROTTIER	joue contre		MORZINE-AVORIAZ	
LES GETS	reçoit		MEGEVE-MT D'ARBOIS	
GOLF DES ALPES	reçoit		FLAINE-LES CARROZ	
CEG LEMAN	joue contre		MORNEX	

		DATES PRECONISEES		date effective
ETAPE 6	avant le 25-sept.-25			
MONTROTTIER	joue contre		MEGEVE-MT D'ARBOIS	
FLAINE-LES CARROZ	reçoit		MORZINE-AVORIAZ	
MORNEX	reçoit		GOLF DES ALPES	
CEG LEMAN	joue contre		LES GETS	

		DATES PRECONISEES		date effective
ETAPE 7	avant le 5-oct.-25			
MONTROTTIER	joue contre		LES GETS	
FLAINE-LES CARROZ	reçoit		MORNEX	
MEGEVE-MT D'ARBOIS	reçoit		MORZINE-AVORIAZ	
CEG LEMAN	joue contre		GOLF DES ALPES	

**CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS
MATCHPLAY 2025**

FINALE

**Golf de LA BRESSE
LES 8 et 9 OCTOBRE 2025**

RAPPEL Attribution des points saison régulière

TOUS LES POINTS GAGNES LORS DES RENCONTRES SONT COMPTABILISES.

Victoire : **3 points** Match nul : **1 point chacune** Défaite : **0 point**

exemple :

	victoire	nul	total rencontre
une équipe gagne 2 matchs et partage le 3 ème :	2x 3 = 6 pts	1 pt	7 pts
l'équipe concurrente rapportera	0	1 pt	1 pt

- moins 1 point en cas de forfait (par joueur forfait) -

En cas de non respect des règles fédérales,
(joueur non licencié dans le club qu'il représente, défaut de certificat médical d'un joueur, ou autres ...etc ...)
le joueur répréhensible sera déclaré forfait, son match perdu,
et entrainera donc pour son équipe la pénalité prévue en cas de forfait
les autres résultats de son équipe resteront acquis.

RESULTAT FINAL DE L'ANNEE

Total des points obtenus en saison régulière
+
TOTAL des points obtenus en FINALE (doubles + simples)

N° FFG	Club	capitaine	mail
240	FLAINE-LES CARROZ	DUBICH Stéphane	stephane.dubich@sfr.fr
635	GOLF DES ALPES	TEISSEDE Bernard	teissedrebernard@orange.fr
1076	LES GETS	BUHOT Virginie	virginiebuhot@sfr.fr
982	MEGEVE-MT D'ARBOIS	MOREILLON Gilbert	gilbert.moreillon@bluewin.ch
2549	MONTROTTIER	HUBOUT Lionel	lion.hub@yahoo.com
519	MORNEX	JUGET Olivier	olivierjuget68@gmail.com
864	MORZINE-AVORIAZ	ROSSET Guillaume	contact@felixski.fr
1607	CEG LEMAN	REY Gérald	arthur101516@gmail.com

En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées de la façon suivante, dans l'ordre suivant :

1	Nombre de points acquis en saison régulière
2	Résultat du match en "tête à tête" de la finale
3	Nombre de points acquis en finale
4	Nombre de victoires en saison régulière
5	Résultat du match en "tête à tête" de la saison régulière